



21 juin 1991

SESSION ORDINAIRE 1990-1991

PROPOSITION DE RESOLUTION

**relative à la création par la RTBF
d'une station radiophonique spécifiquement bruxelloise**
(déposée par M. De Coster et consorts)

L'Assemblée de la Commission communautaire française réunie le 21 juin 1991,

— ayant entendu une question d'actualité relative à la création d'une nouvelle station en région bruxelloise et la réponse du Ministre;

— considérant que la proposition de la RTBF risque de compromettre la bonne réception en périphérie bruxelloise et par un certain nombre d'auditeurs bruxellois des émissions régionales pour des raisons de puissance d'émetteur;

— considérant que cette situation risque de priver les auditeurs francophones d'informations spécifiquement bruxelloises relatives à l'actualité de la région mais aussi de renseignements utilitaires notamment en matière de circulation routière;

— *demande* instamment aux autorités compétentes de prendre les dispositions utiles qui permettent la réception des émissions régionales bruxelloises dans un rayon suffisamment large pour atteindre les auditeurs francophones concernés;

— *charge* le Collège de l'Assemblée de la Commission communautaire française de prendre tous les contacts nécessaires pour permettre la mise en œuvre de cette résolution.

J. DE COSTER
M. L. STENGERS
O. MAINGAIN
N. de T'SERCLAES
E. HUYTEBROECK